



## Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/49/191  
19 août 1994  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Quarante-neuvième session

DEMANDE D'INSCRIPTION D'UNE QUESTION SUPPLÉMENTAIRE À  
L'ORDRE DU JOUR DE LA QUARANTE-NEUVIÈME SESSION

OCTROI AU FORUM DU PACIFIQUE SUD DU STATUT D'OBSERVATEUR  
AUPRÈS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Lettre datée du 16 août 1994, adressée au Secrétaire général par  
les représentants auprès de l'Organisation des Nations Unies, des  
États suivants : Australie, Fidji, îles Marshall, îles Salomon,  
Micronésie (États fédérés de), Nouvelle-Zélande, Papouasie-  
Nouvelle-Guinée, Samoa et Vanuatu

D'ordre des gouvernements des États membres du Forum du Pacifique Sud, nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir inscrire à l'ordre du jour de la quarante-neuvième session de l'Assemblée générale, conformément à l'article 14 du règlement intérieur de l'Assemblée, une question supplémentaire intitulée "Octroi au Forum du Pacifique Sud du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale".

Conformément à l'article 20 du règlement intérieur de l'Assemblée générale, un mémoire explicatif et un projet de résolution concernant la demande ont été joints à la présente lettre (voir annexes I et II).

Le Chargé d'affaires par intérim  
de la Mission permanente de  
l'Australie auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

(Signé) Richard ROWE

Le Chargé d'affaires par intérim  
de la Mission permanente de  
la République de Fidji auprès de  
l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Graham E. LEUNG

Le Chargé d'affaires par intérim  
de la Mission permanente de la  
République des îles Marshall auprès  
de l'Organisation des Nations Unies

(Signé) William J. SWAIN

Le Représentant permanent des  
îles Salomon auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

(Signé) Rex Stephen HORI

Le Chargé d'affaires par intérim  
de la Mission permanente des États  
fédérés de Micronésie auprès de  
l'Organisation des Nations Unies

(Signé) David PANUELO

Le Représentant permanent de la  
Nouvelle-Zélande auprès de  
l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Colin KEATING

Le Représentant permanent de  
la Papouasie-Nouvelle-Guinée  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies

(Signé) Utula U. SAMANA

Le Représentant permanent de l'État  
indépendant de Samoa-Occidental  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies

(Signé) Tuiloma Neroni SLADE

Le Représentant permanent de la  
République de Vanuatu auprès de  
l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Jean RAVOU-AKII

ANNEXE I

Mémoire explicatif

1. Le Forum du Pacifique Sud, qui s'est réuni pour la première fois en 1971, est une association politique de 15 États indépendants ou autonomes du Pacifique Sud. Il se réunit une fois par an, au niveau des chefs de gouvernement, pour tenter d'apporter des solutions collectives à un grand nombre de questions régionales (commerce, développement économique, aviation civile et questions maritimes, télécommunications, énergie et affaires politiques et de sécurité, etc.). Chacune des réunions des chefs de gouvernement est suivie de contacts avec les gouvernements et diverses organisations d'autres États.

2. Au terme d'un accord signé et ratifié par ses 15 membres, le Forum du Pacifique Sud a créé un secrétariat qui a pour mission d'accroître le bien-être économique et social des peuples du Pacifique Sud, en appuyant les efforts de leurs gouvernements. Il a pour objectifs :

a) D'appliquer les directives du Forum et de fournir à ce dernier et à ses organes subsidiaires des services de secrétariat et d'appui efficaces;

b) De fournir en temps voulu, au Forum et à ses pays membres, des analyses et des conseils sur des questions politiques et économiques;

c) De faciliter un développement régional durable qui permette d'accroître le bien-être des peuples du Pacifique Sud;

d) D'appuyer les politiques prioritaires des pays membres du Forum au moyen de politiques et programmes régionaux et d'attacher une attention particulière aux États les plus défavorisés et aux petits États insulaires;

e) De veiller au bon fonctionnement du Forum en s'assurant que les services sont fournis et les programmes exécutés de manière efficace et qu'il est répondu aux besoins des pays membres en temps voulu;

f) De servir les intérêts du Pacifique Sud en encourageant la coopération régionale, en créant des partenariats efficaces avec des pays et des organisations, en faisant connaître les positions du Forum et en représentant ses intérêts dans les instances internationales.

3. Formant une organisation régionale de 15 membres, dont neuf sont membres de l'Organisation des Nations Unies, les États membres du Forum du Pacifique Sud estiment que le statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale des Nations Unies pourrait aider considérablement le Forum qui, en retour, serait lui-même en mesure de contribuer aux activités de l'Organisation.

4. En conséquence, le Forum du Pacifique Sud demande que le statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale lui soit octroyé dans des conditions analogues à celles qui ont été retenues pour d'autres associations d'État.

ANNEXE II

Projet de résolution

Octroi au Forum du Pacifique Sud du statut d'observateur  
auprès de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale,

Notant que le Forum du Pacifique Sud a exprimé le souhait de coopérer avec l'Organisation des Nations Unies,

1. Décide d'inviter le Forum du Pacifique Sud à participer à ses sessions et à ses travaux en qualité d'observateur;

2. Prie le Secrétaire général de donner suite comme il convient à la présente résolution.

-----